

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Un autre regard sur l'Afrique et les Africains

Mensuel d'information - Mai 2012 - n° 152



Débat de Mai 2012 :

« Femmes, démocratie et paix en Afrique »



enda

Éditorial

Guinée-Bissau : les enjeux d'un coup d'Etat

Depuis l'indépendance acquise de haute lutte en 1973, l'histoire de la Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise voisine de deux zones sensibles de l'Afrique de l'Ouest, la Casamance au Sénégal et le Mali, est jalonnée de coups d'Etat. Engagée comme elle l'a été dans une longue guerre contre le Portugal, l'armée bissau-guinéenne, héritière des forces de la rébellion, forte de la « légitimité des armes » s'est livrée à des putschs à chaque fois que sa position a été menacée.

Dans quelles circonstances est intervenu le dernier en date de ces coups d'Etat, celui du 12 Avril ? Il s'est produit à l'occasion des élections présidentielles entre le premier et le second tour. Le vainqueur du premier tour, Premier Ministre, bien placé pour gagner le second, ne faisait pas mystère de sa volonté de réformer l'armée et de mettre ainsi un terme à son implication dans le trafic florissant des drogues en provenance d'Amérique du Sud.

A cet enjeu de politique intérieure s'ajoute le jeu d'une rivalité entre le Nigeria et l'Angola dans cette partie du continent. L'armée bissau-guinéenne voyait d'un très mauvais œil l'introduction de l'Angola dans l'arène politique du pays. Notons, à cet égard, que l'Angola dispose d'une position de force que lui vaut son appartenance à la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), pendant pour le Portugal du Commonwealth pour le Royaume-Uni et de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour la France.

En Mars 2011, en effet, l'Angola, deuxième pays africain producteur de pétrole, à la force armée réputée, avait conclu avec la Guinée-Bissau un accord en vertu duquel une mission de coopération militaire et policière angolaise était chargée d'élaborer les grandes lignes de la refonte de l'armée. A l'appui de cette mission, un détachement militaire de 300 soldats, bientôt porté à 600, lourdement armé, a été mis en place.

Il n'en fallait pas plus pour que l'armée de Guinée-Bissau, se sentant menacée, saisisse l'occasion des élections présidentielles, appelées à confirmer le pouvoir du

Premier Ministre sortant, pour renverser l'auteur de cet accord.

La Communauté internationale s'est mobilisée pour dénoncer le coup d'Etat et souhaite, dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies, une réaction commune. De son côté, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous l'impulsion du Nigeria, tout en partageant la condamnation du coup d'Etat, a pesé de tout son poids pour un retour à l'ordre constitutionnel. Elle a engagé des négociations avec les putschistes à cet effet et obtenu la nomination d'un nouveau Premier Ministre contesté par le principal parti, le PAIGC (parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert). Sa feuille de route valable pour une durée d'un an prévoit dans ce délai l'organisation d'élections générales. Tout ceci sous le contrôle d'un contingent armé de la CEDEAO, composé en grande partie de soldats nigériens, qui relaie les militaires angolais appelés à quitter le pays à la fin du mois de Mai.

Derrière ces tractations se joue une partie de bras de fer entre le Nigeria et l'Angola. D'un côté un pays décidé à défendre son leadership en liaison avec la CEDEAO dont le président, Alassane Ouattara, a gardé un mauvais souvenir du soutien accordé à Laurent Gbagbo par le président de l'Angola, de l'autre un pays qui, en prenant appui sur la CPLP, tente de prendre pied dans cette partie du continent dont les richesses géologiques attirent bien des convoitises.

Sur fond de rivalité entre deux géants de la scène subsaharienne, la CEDEAO a fait la preuve de sa capacité à régler des questions politiques délicates, en liaison avec l'Union Africaine et le Conseil de Sécurité mais en jouant le premier rôle. Elle s'est imposée face à un pays en plein essor soutenu par la CPLP à un moment où l'Union Africaine traverse une passe difficile et n'est pas en mesure de jouer tout son rôle. Mais la situation intérieure de la Guinée-Bissau reste très fragile et la CEDEAO devra être très vigilante pour éviter à ce pays de retomber dans ses travers. ■

La CADE

3. Femmes, démocratie et paix en Afrique

Jean-Loïc Baudet, Président de la CADE ouvre cette rencontre en rappelant les deux séances déjà consacrées à ce cycle : « Etre une femme africaine aujourd'hui » (octobre 2011) et « Femmes et prison en Afrique à travers le cas du Mali » (février 2012). Il s'agit maintenant de mettre en valeur le rôle des femmes dans les revendications démocratiques, la quête d'égalité et de paix. Il n'y a pas de démocratie sans paix et pas de paix sans démocratie. Pour entrer dans le sujet, il fait état d'une expérience qu'il a vécue à Brazzaville au début des années 90. Alors que la fièvre avait gagné les milieux politiques, les femmes se sont mobilisées en défilant dans la rue, apaisant ainsi un climat qui risquait de devenir tragique. Il se souvient aussi de ces femmes qui étaient venues le voir et qui témoignaient de leur prise de conscience d'un problème en face duquel elles pensaient pouvoir agir conformément à leurs souhaits. Ces faits témoignent du rôle éminent, et en plein développement, des femmes qui s'impliquent dans de multiples circonstances pour promouvoir la démocratie.

Les personnalités appelées à s'exprimer sur le sujet sont : **Sophie Bessis**, historienne, journaliste, directrice de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et secrétaire générale adjointe de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) ; **Fatouma Siré Diakité**, Présidente-fondatrice de l'Asso-



De gauche à droite : Sophie Bessis, Niamoye Diarra et Fatoumata Siré Diakité

ciation pour le progrès et la défense des femmes (APDF), ancienne Ambassadrice du Mali en RFA. **Niamoye Diarra**, Présidente de l'association AFIC/Coparents Diaspora et administratrice de la CADE, a accepté le rôle de modératrice de cette rencontre.

Niamoye Diarra introduit le sujet en évoquant la « guerre » qui fait rage au Mali dont les femmes sont les premières victimes. Elle rappelle également leur rôle lors des luttes pour l'indépendance. En cette période, elles se montrent plus particulièrement combatives face à l'immobilisme du pouvoir. Elle passe ensuite la parole aux intervenantes. ■

► Pas de démocratie sans égalité

Sophie Bessis voit dans le rôle des femmes dans le processus du Printemps arabe une bonne introduction au sujet de cette rencontre. Elle rappelle qu'on a tendance à oublier que la moitié du monde arabe appartient au monde africain. Rappelant ce qui a été dit en introduction, à savoir qu'il n'y a pas de démocratie inégalitaire, ce qui serait un oxymore, une des conditions préalable indispensable à toute construction démocratique est l'égalité des sexes. La démocratie comporte avant tout le concept de citoyenneté, et si la moitié de la population n'exerce pas pleinement son droit à la citoyenneté, il n'y a pas de démocratie possible. Cela explique peut-être pourquoi les femmes ont pris une place déterminante dans les mouvements qui ont abattu les dictatures en Tunisie, en Egypte et en Libye, bien que leurs configurations y soient différentes. Au

Maroc, les mouvements de démocratisation n'ont pas abouti à la chute de la monarchie mais à des aménagements constitutionnels qui sont loin d'être négligeables. Dans toute cette région, cela a été un immense soulèvement avec des fortunes et des desseins divers, le monde arabe n'étant pas un tout homogène. Mais quel que soit le pays sur lequel on se penche, le rôle des femmes dans ces soulèvements a été absolument déterminant. En Tunisie, toutes les manifestations ayant abouti à la chute de Ben Ali le 14 janvier 2011 ont été totalement mixtes. Les femmes ont été aux avant-postes non seulement dans la capitale, mais également dans les petites villes de province d'où est partie la révolution. C'était une révolution avant tout sociale avant d'être politique. On a vu les femmes partout, des mères de famille allant défendre leurs enfants, des jeunes, des intellectuelles. Il en est de même en Egypte, pour les femmes, militantes de base ou membres d'asso-

ciations, qui se sont engagées de manière active contre la dictature. Dans le monde arabe, on a connu d'autres soulèvements comme à Bahreïn et en Syrie. Mais les femmes y avaient des statuts différents. A Bahreïn, elles sont séparées des hommes dans les manifestations. Ce n'est pas un hasard si un des trois prix Nobel de la paix en 2011 a été une Yéménite qui était en tête des manifestations. Partout, les mots clés forts apparus dans les slogans de ces soulèvements ont été : liberté, dignité, égalité, justice.

► Des signaux contradictoires donnés aux femmes

Que s'est-il passé après la chute de ces régimes dictatoriaux. Pour S. Bessis, les périodes de transition ont donné aux femmes des signaux contradictoires. Elle donne trois exemples. En Tunisie, à partir du 14 janvier 2011, se mettent en place les instances de la transition pour aboutir aux élections du 23 octobre 2011. Il y aura des

femmes dans toutes les instances provinciales, mais elles seront minoritaires (20 %) dans la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique. Dans cette période de transition, elles ont obtenu la parité sur les listes électorales et, plus important encore, que les listes soient annulées si cette parité n'était pas assurée. Mais là où les femmes n'ont pas été assez vigilantes, c'est qu'il n'y a pas eu obligation de parité pour les têtes de listes où elles n'étaient représentées qu'à hauteur de 7 %. Les femmes ne représentent aujourd'hui que 20 % des députés à l'Assemblée Nationale. Ce n'est sans doute pas si mal si on rapporte ce chiffre à la médiocrité qui prévaut dans ce domaine au niveau international mais c'est bien en-deçà des espérances des femmes tunisiennes.



Sophie Bessis

En Egypte, l'importance du mouvement islamiste est plus grande, le conservatisme de la société est également plus prégnant. Très vite après la révolution, les femmes ont été totalement marginalisées et pratiquement exclues du processus de transition. Il n'y a eu aucune femme dans le comité chargé de la réforme de la constitution, et il y a eu très vite des violences à caractère misogynes menées aussi bien par l'armée que par les groupes dits salafistes. Le 8 mars 2011, journée internationale des femmes, il y a eu des manifestations mixtes demandant l'égalité des droits qui ont été réprimées avec une extrême brutalité. On voit que les femmes égyptiennes se sont très vite senties menacées.

Au Maroc, il n'y a pas eu de processus révolutionnaire. Le mouvement du 20 février où les femmes étaient très présentes a demandé des réformes. Le gouvernement marocain a donné quelques signes en levant ses réserves sur la convention internationale pour l'élimination de toutes les discriminations à l'égard des femmes. C'est d'ailleurs aujourd'hui une revendica-

tion générale dans les pays qui ont engagé un processus de réforme constitutionnelle. C'est le cas en Tunisie qui a adopté la constitutionnalisation de la non-discrimination entre les sexes.

S. Bessis résume le processus du printemps arabe en trois points : participation massive des femmes aux soulèvements; signes contradictoires qui leur sont donnés lors des tran-

sitions politiques ; là où il y a eu des élections, celles-ci se sont soldées par des victoires électorales des partis de l'Islam politique. En Tunisie, le 23 octobre, le parti islamiste El Narza a remporté les élections avec une majorité relative obtenant 1,5 millions de voix sur 7 millions de votants et 42 % des sièges à l'Assemblée constituante. Il n'en a pas moins constitué un gouvernement avec deux autres partis politiques, l'un de centre gauche, l'autre de la gauche nationaliste mais prêt à une alliance stratégique avec le parti El Narza. Que s'est-il passé ? Pendant la campagne électorale, le parti El Narza a juré qu'il ne toucherait pas au droit des femmes et qu'il conserverait le code du statut personnel qui avait été promulgué en 1956 et qui est de très loin le code le plus avancé du monde arabe même s'il n'est pas totalement égalitaire. Il reste en effet trois inégalités : l'inégalité successorale qui n'a pas été abolie en Tunisie ; le mari reste le chef de famille ; et l'interdiction faite à une musulmane d'épouser un non-musulman. La polygamie a été abolie, la répudiation interdite, remplacée par un divorce judiciaire égalitaire ; l'autorité parentale a remplacé l'autorité paternelle ; la femme peut transmettre sa nationalité à ses enfants même quand ils sont nés à l'étranger. Il y a eu en 2009 une loi condamnant le harcèlement sexuel ; pour le mariage le consentement explicite de la fille est requis ; seul le mariage civil est reconnu en Tunisie.

Malgré ses promesses pré-électorales, El Narza a adressé depuis le 23 octobre des signaux alarmants par les nombreuses déclarations de ses leaders les plus importants, sous la pres-

sion des groupes salafistes pour lesquels la misogynie est le principal fonds de commerce, remettant en cause la monogamie, l'unicité du mariage civil, l'adoption plénière. Pour ces derniers, la démocratie n'est pas islamiste, donc ils sont contre. Depuis octobre, ils ont commis de nombreuses exactions contre des femmes non voilées, empêchant même certaines universités de fonctionner comme la plus grande faculté des lettres et sciences humaines de Tunis où le voile intégral est interdit. Les groupes salafistes font pression pour l'autoriser.

Le mouvement des femmes tunisiennes se bat en répétant qu'il n'y a pas de construction démocratique fondée sur la discrimination de la moitié d'une population. Il se bat contre les groupes radicaux, qui bénéficient d'une certaine bienveillance de la part du pouvoir, pour la constitutionnalisation du droit des femmes, pour leurs droits économiques et sociaux. Ce qui est positif en Tunisie, du fait de la démocratisation et que l'on est toujours dans une période d'ouverture, c'est le renforcement de la société civile avec la multiplication des associations dont le dynamisme fait souffler un vent de liberté sur le pays. La profondeur du processus de sécularisation, ancien et profond, se voit à certaines évolutions sociologiques : la taille moyenne de la famille s'est réduite à 3 enfants par famille ; la contraception gratuite a été introduite en 1960 ; l'âge moyen du premier mariage des femmes est de 29 ans car la totalité des femmes est scolarisée, et 60 % de la population dans les universités est féminine.

En Egypte, le parti issu de l'association des Frères musulmans et des salafistes a remporté les trois-quarts des sièges à l'Assemblée nationale, donc la majorité absolue. Dans cette configuration, il y a peu de chance pour que la législation égyptienne évolue dans un sens positif d'autant plus que l'article 2 de la constitution stipule que la charia est la source principale du droit, contrairement à la Tunisie, au Liban et à la Syrie. En Tunisie El Narza voulait introduire la charia dans la constitution mais la bataille a été si rude que le gouvernement a opéré un recul tactique.

Les pays de l'arc afro-arabe sont à un véritable tournant de leur histoire. Ils sont entrés dans un autre moment historique avec la chute d'un certain nombre de glaciations dictatoriales qui empêchaient toute évolution et toute expression démocratique depuis des décennies. Mais les voies de la démocratie ne sont pas un long fleuve tranquille. La région est en plein soubresaut. Il est évident que les processus vont être longs, les sociétés se reconstruisant de manières différentes et pouvant connaître des épisodes de régression. Il faut en retenir que ce n'est pas la fin de l'histoire, que les batailles politiques continuent et que les revendications des femmes pour l'égalité, donc pour la démocratie, ne se démentent pas.

Niamoye Diarra estime que la vigilance des femmes s'impose car rien n'est jamais acquis. Elle rappelle le rôle qu'elles ont joué lors des luttes pour l'indépendance de l'Algérie, mais également leurs engagements en Amérique Latine. La situation au Mali, en pleine actualité, est plus complexe.

Fatouma Siré Diakité présente tout d'abord le Mali, vaste pays de 1 240 192 km², enclavé, sans accès à la mer, entouré de sept pays au cœur de l'Afrique de l'Ouest. La longueur des frontières rend leur contrôle impossible. Le pays compte 14 517 000 habitants, dont 51,3 % de femmes. La majorité (80 %) de cette population est rurale. La République du Mali est indépendante depuis 1960. Elle comprend différentes ethnies dont les principales sont les Bambara, Bobo, Dogon, Peuhl, Malinké, Khassonké, Manianka, Soninké, Sénoufo, Sonraï, Touareg, Toucouleur. Non seulement il n'y a pas de ségrégation ethnique, mais le Mali a toujours été un pays de brassages ethniques et religieux.

► Les soubresauts de la construction démocratique au Mali

Elle expose ensuite quelques jalons de l'histoire politique du Mali. Après l'échec de la fédération du Mali, la première République du Mali naît avec la constitution de 1960. Bien que la constitution prévoit la possibilité de créer d'autres partis politiques, le parti au pouvoir (le US-RDA) devient de

fait le parti unique jusqu'en 1968, le multipartisme n'ayant jamais été accepté. Le 19 novembre 1968 le régime de Modibo Keita est renversé par un coup d'Etat militaire et le Lieutenant Moussa Traoré instaure un régime dictatorial où les libertés individuelles et collectives sont supprimées. La deuxième République est instaurée qui fonctionne toujours sous le régime du parti unique. Les lycéens, les étudiants et les femmes contestent le régime de Moussa Traoré. Le 26 mars 1991, Moussa Traoré est renversé par le lieutenant-colonel Amadou Toumani-Touré (dit ATT) qui engage une transition démocratique. Est mis en place le Comité Transitoire pour le Salut du Peuple (CTSP) qui organise en 1992 une Conférence nationale qui élabore une nouvelle constitution approuvée par référendum le 12 janvier 1992. Les femmes se trouvant exclues de ce Comité ont fait valoir leurs revendications et ont obtenu gain de cause. Leurs salaires ont été alignés sur ceux des hommes. Quel est le contenu de la démocratie issue de cette transition, plus ou moins dictée par les pays occidentaux ? Plus de 100 partis politiques sont créés (pour 14 millions d'habitants!). Ces partis sont la plupart du temps constitués de proches, de la famille, et ne sont pas représentatifs au niveau du territoire national. C'est le parti majoritaire (l'ADEMA) qui est au pouvoir. A l'issue des élections législatives et présidentielles, ATT qui a exercé les fonctions de chef d'Etat pendant la période de transition, remet le pouvoir au nouveau Président, Oumar Alpha Konaré. Par cette action, ATT sera retenu par l'histoire et surnommé « soldat de la démocratie ». La démocratie restaurée, le Président signe un pacte de réconciliation avec les Touareg et met en œuvre la décentralisation. Le Président ne peut exercer que deux mandats. En 2002 il cède donc la place à Amadou Toumani Touré vainqueur du scrutin présidentiel. Le

Mali ratifie la plupart des conventions internationales sur les libertés fondamentales, consolide l'Etat de droit et le dialogue avec la société civile.

L'histoire récente montre à quel point la démocratie est fragile et jamais définitivement acquise. Le coup d'Etat illégitime qui vient d'avoir lieu et les événements qui se sont produits dans le nord du Mali à la suite du drame libyen placent le pays dans un état de déconfiture totale. Ce dernier avait pourtant pris le chemin de la justice, du respect des droits de l'Homme et en particulier de ceux des femmes et des enfants, donc de la démocratie. Tous les conflits étaient gérés en se fondant sur des valeurs culturelles positives partagées et les liens sociaux, et le Mali a été longtemps un pays de paix et de concorde. Parmi les partis créés, dont un parti écologique et un parti pour l'environnement, deux sont dirigés par des femmes. Le Mali dispose d'une vingtaine de journaux et d'une centaine de radios libres. C'est fondamental pour les femmes, qui ont ainsi la possibilité de s'exprimer et de s'informer dans les langues qu'elles comprennent. L'éducation des femmes et leur prise de parole sont très importantes pour le renforcement de la



Fatoumata Siré Diakité

démocratie. Elles ont joué un rôle de premier plan au sein d'associations pour la promotion des femmes dans les partis politiques et pour leur représentation à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elles ont réussi à attirer la confiance des hommes et des femmes pour accéder à des mandats électifs. Il y a des femmes dans les conseils municipaux et certaines exercent le mandat de maire. Elles sont actives dans la gestion des communautés dans le cadre de la décentralisation et du retour du pouvoir à la base. Les femmes travaillent avec les hommes pour faire reculer les violences faites aux femmes et F. Siré Diakité est convaincue que le changement ne peut se faire qu'avec les femmes, sans sentiment de faiblesse, mais dans un esprit d'harmonie et de partage. ■

LE DEBAT

Une ressortissante malienne, secrétaire parlementaire et engagée dans la protection de l'enfance témoigne de la situation catastrophique qui prévaut au Nord Mali. A Gao, les exactions contre les femmes sont nombreuses, le matériel de son antenne radio a été détruit. Tout le monde est terrorisé. Le coup d'Etat a aggravé les choses. Le Mali est impuissant pour faire face aux forces issues de l'ancien régime de Kadhafi. Que fait la communauté internationale pour le Mali et la démocratie, interpelle-t-elle ?

S. Bessis pense qu'il ne s'agit pas seulement de demander de l'aide aux pays du Nord. Il y a aujourd'hui un danger, c'est le radicalisme islamique qui menace les pays et au premier chef, les femmes de ces pays puisque la vision des femmes, pour ce mouvement, est une vision de type Taliban totalement misogyne. S. Bessis pense qu'il y a quelque chose à faire au niveau des pays d'Afrique du Nord et du Sahel qui sont confrontés aux mêmes menaces de ce radicalisme islamiste qui a essaimé, il ne faut pas l'oublier, à partir de la péninsule arabe avec la complicité active de tous les gouvernements d'Afrique du Nord et de l'arc sahélien. Bien que pas favorable aux interventions de l'OTAN qui ont toujours des effets collatéraux plus graves que les raisons qui les ont justifiées, S. Bessis reconnaît que Kadhafi n'était pas un saint dans la région et qu'il a joué un rôle « éminent » dans la diffusion d'un Islam radical dans l'arc soudano-sahélien. Malheureusement les nouveaux dirigeants du Conseil National de Transition libyen, tout en ne maîtrisant rien, font de la surenchère religieuse et laissent cette tendance radicale se développer. Pour S. Bessis, dans tous ces pays qui sont soumis à cette radicalisation, les femmes ont un rôle à jouer ensemble, avec les organisations de défense des droits de l'Homme qui sont parties prenantes dans ce combat contre l'islamisme radical dont la misogynie est le fonds de commerce principal. Il ne faut pas seulement se tourner vers les pays du Nord, mais vers les autres pays du Sud qui font face à une menace com-

mune.

Une intervenante dit avoir rencontré à un colloque une représentante des féministes tunisiennes islamiques et souhaite savoir ce qu'il en est de l'émergence de cette tendance.



© J. GUNGU

S. Bessis répond que le féminisme islamique est un concept qui a émergé il y a une quinzaine d'années. Il faut faire attention de ne pas confondre les femmes qui sont dans des partis islamistes et qui en partagent les valeurs et ce qu'on appelle, à tort, le féminisme islamique. Les femmes tunisiennes qui font partie d'El Nazra sont tout-à-fait conservatrices puisque leur parti véhicule cette idéologie. Cela dit, les choses sont différentes selon les pays et selon le degré d'avancement du statut des femmes. Aujourd'hui, dans un pays comme la Tunisie, il n'y a pas une femme d'un parti islamiste classique (non salafiste) qui souhaite fermer une école, abandonner de sortir dans la sphère publique, le travail salarié, ou la contraception. Il y a des acquis qui sont irréversibles.

Les mouvements féministes « classiques » sont très importants dans le monde arabe. Ils n'ont pas à être diabolisés puisque ces femmes ne font que demander l'égalité des sexes dans le cadre d'une séparation entre le politique et le religieux. Elles estiment en effet qu'on n'atteindra pas une égalité totale dans l'ordre religieux car celui-ci, quelle que soit la religion, est toujours inégalitaire. Si le Coran reconnaît l'égalité des hommes et des femmes devant Dieu, il est fondamentalement inégalitaire. D'un autre côté, il y a un certain nombre de femmes qui pensent que le Coran a été lu de façon extrêmement conservatrice alors qu'il est plus progressiste et que les textes peuvent être lus à la lumière de notre siècle. Il y a donc tout un courant qui se revendique du féminisme dans le monde arabe qui est pour la relecture du corpus dans un sens moderniste. C'est sur la base de ce principe que, sous Bourguiba, la polygamie a été interdite, et non sur celle de la laïcité. Dans le Coran, il y

a trois versets auxquels Bourguiba s'est référé : les hommes ont le droit de prendre jusqu'à quatre femmes ; à condition de les traiter avec la plus totale égalité dans tous les domaines ; or il est impossible de les traiter avec une totale égalité ; et Bourguiba d'en conclure que si la lettre du Coran est polygame, son esprit est monogame. Les textes sacrés sont toujours sujets à une pluralité de lectures. Il est vrai que, jusqu'à présent, ce sont les lectures les plus conservatrices qui ont prévalu, auto légitimant l'organisation patriarcale des sociétés. C'est ainsi qu'on peut situer ces femmes qui se réclament d'un féminisme islamiste.

Un commentateur, dans la salle, fait observer qu'il y a toujours eu en Afrique de grandes personnalités féminines. Est-ce un hasard si le Liberia s'est donné pour Présidente une femme ? Il n'y a pas de raison pour que les femmes n'accèdent pas à des responsabilités. Il y a de ce point de vue une évolution positive et la question est de savoir comment l'accélérer. Un autre insiste sur l'importance fondamentale de l'éducation et sur la politique en faveur des jeunes. Un troisième se dit convaincu que c'est aux Africains de prendre à bras le corps leurs problèmes plutôt que de faire appel aux pays du Nord, et de prendre conscience de leurs potentiels et de leurs compétences avant de demander de l'aide. ■

Philippe Mathieu

NDLR : Un défaut d'enregistrement n'a pas permis de transcrire la totalité des interventions à cette rencontre-débat. Que les intervenants concernés veuillent bien nous en excuser.

La jeunesse africaine face aux défis mondiaux

Pour la première conférence de l'année scolaire 2011/2012, les organisateurs ont choisi un thème d'actualité pouvant particulièrement concerner une fraction de l'auditoire espéré puisque la localisation retenue était celle d'un lycée de la ville du Havre.

Les difficultés inhabituelles de circulation dans la ville ont fait que le démarrage de la conférence a pris quelque retard et sans doute en partie expliqué un auditoire moins nombreux qu'attendu, mais qui comportait une proportion notable de jeunes lycéens.

Athanase Bopda, le conférencier, professeur à l'université du Havre originaire du Cameroun, a abordé le sujet en cernant un certain nombre de caractéristiques de la jeunesse africaine, autrement dit en définissant le champ de la conférence. Bien des caractéristiques de cette jeunesse ne sont pas proprement africaines, si ce n'est qu'elle est particulièrement nombreuse tant en nombre qu'en proportion de la population totale. Il a souligné combien le passage du stade de l'enfant qui ne cherche qu'à grandir à celui de jeune qui ne rêve que de découvrir puis à celui d'adulte, l'âge où on assume peut être difficile, en particulier par le fait de l'allongement de la vie des adultes.

Le deuxième domaine analysé et défini fut celui des défis mondiaux, en distinguant tout d'abord ce qui est international de ce qui est mondial (les questions du ressort des Etats par opposition à celles qui touchent la personne individuelle) puis en séparant le global (options du G 20 généralisables par exemple) du mondial (exemple les conséquences sur le monde d'une éruption volcanique). Il appert que le monde est confronté à un choix crucial entre une économie de marché débridée et une approche « écologique » tenant compte de la densification de la population mondiale et de l'épuisement potentiel et prévisible des ressources naturelles (exemples du pétrole et des stocks de poissons...).

D'autres défis sont liés aux évolutions d'origine humaine tant physiques (réchauffement) que sociétales (individualisation à outrance). L'aspect éthique des choses, gommé en partie par l'évolution du vocabulaire (passage du tiers-mondisme à la mondialisation) ne peut cependant être oublié et se rappelle au bon souvenir des acteurs par des manifestations comme la crise des subprimes. Typiquement africain est le défi des pays enclavés qui conduit à des positions de fermeture violentes. Cependant il existe aussi des facteurs d'espoir, ceux d'une croissance régulière et vigoureuse, d'une inflation maîtrisée, des excellentes performances des économies émergentes au premier rang desquelles celles de la Chine et de l'Inde. Au nombre des possibilités liées partiellement au moins à la jeunesse apparaissent la mobilité des migrants, notam-

ment des étudiants (notons la prédominance des Etats-Unis comme pôle d'attraction de ces derniers), ou l'urbanisation (exemple donné au Cameroun), la mobilité des fonds (l'argent de la diaspora), l'engagement religieux ou politique au sens noble du terme.



Athanase Bopda

Le troisième volet effectue un tour d'horizon sur les possibilités qui peuvent s'offrir à la jeunesse, particulièrement celle d'Afrique, de relever ces défis. L'économie renvoie à un modèle de société (exemple des ajustements structurels). L'Afrique doit chercher un développement en relation avec sa conception de vie un peu comme ont tenté de le faire les jeunes de l'époque des Indépendances. Deux solutions pour les jeunes d'aujourd'hui : éliminer les vieux ou émigrer. Des solutions sont à trouver dans l'émergence de formes non institutionnelles de partage et d'intégration (exemple de la coopération décentralisée,...). Le grand défi pour l'Afrique pourrait être celui de la pauvreté sans dignité et de la richesse sans dignité. Un certain nombre d'exemples d'inéquité dans le partage des richesses ou les choix de développement illustrent le propos du « coupé déroulé ».

L'exposé illustré par des diapositives présentant aussi bien des graphiques et des cartes que des dessins humoristiques ou des extraits de presse a forcé l'attention de l'auditoire, il suffisait de regarder les visages, et s'est achevé sur une note appuyée concernant les valeurs d'humanité. Peu de questions cependant à la suite de cet exposé, notamment car, si j'en crois la petite discussion qui a suivi avec le proviseur, les élèves présents (principalement féminins), tout passionnés qu'ils fussent, n'ont pas vraiment osé ou su saisir la perche qui leur était tendue.

La présence dans l'auditoire d'un professeur de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, de passage, a été notée.

Le texte oral de l'exposé est évidemment audible sur les sites du CDDP et CRDP ou celui de la CADE. ■

<http://www.cndp.fr/crdp-rouen/index.php/ressources-documentaires-cddp76/afrique-en-mouvement>

Jean Brice Simonin

Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.

Le Comité de Sécurité alimentaire de la FAO a adopté le 11 mai dernier une série de directives définissant les principes et pratiques souhaitables en matière de gouvernance foncière et d'accès à la terre en vue d'aider les gouvernements à mettre en place une réglementation protégeant les droits d'accès des populations aux terres, aux forêts et aux pêches.

Les thèmes suivants sont traités :

- reconnaissance et protection des droits de tenures légitimes
- enregistrement des droits de tenure et de leurs transferts
- accessibilité des systèmes administratifs de tenure
- gestion des expropriations et restitution des terres aux communautés évincées par le passé
- droits des communautés autochtones
- garantie de la responsabilité et de la transparence des investissements dans les terres agricoles
- mécanismes de résolution des conflits liés aux droits fonciers
- gestion de l'empiètement des villes sur les zones rurales.

Le terme de « directives volontaires » signifie clairement qu'il appartient aux Etats d'élaborer, d'édicter et de mettre en œuvre ces réglementations.

L'objectif de ces directives est de protéger la petite agriculture familiale pour laquelle l'accès à la terre repose généralement sur des droits coutumiers souvent mal pris en compte par le droit foncier moderne. Or, Jean Feyder nous l'a rappelé dans un ouvrage récent, la petite agriculture familiale joue un rôle crucial dans la lutte contre la faim dans le monde. Les textes insistent, en outre, sur l'égalité des sexes en matière foncière et sur les droits des peuples autochtones.

Le problème se pose tout particulièrement lors des grands investissements collectifs. Il s'agit alors de protéger ces paysans, de les indemniser et de les réimplanter. Ci-dessous, nous donnons l'exemple du barrage de Kandadji au Niger. Il s'agit, dans ce cas, d'un investissement décidé par les autorités nigériennes ayant pour objectif l'irrigation et la sécurité alimentaire nationale. Mais, depuis quelques années, se développe dans le monde et tout particulièrement en Afrique une agriculture latifundiaire sous forme de périmètres industriels qui ne sont pas orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires des populations. Ainsi, en Ethiopie, un

périmètre rizicole a été créé sur financement saoudien et sa production est exportée vers l'Arabie saoudite. Au Cameroun aussi, on voit sur un périmètre semblable le riz et le mil s'effacer pour laisser la place à des palmiers à huile ou à de la canne à sucre destinés aux agrocarburants. On cite bien d'autres cas, notamment à Madagascar. Le risque est donc réel de voir se créer une agriculture « sud-américaine » où des paysans sans terres et sous-alimentés vivraient à côté de grands latifundia. Il faut donc souhaiter que ces « directives volontaires » inspirent profondément les politiques et les législations nationales. ■

Barrage de Kandadji au Niger

Depuis mai 2011, la construction du barrage de Kandadji a effectivement démarré.

Situé sur le fleuve Niger, à 180 km au Nord-Ouest de Niamey, le barrage consistera en une digue en terre de 8,5 km de long et d'une hauteur maximale de 28 m. La capacité de la retenue sera de 1,6 milliard de m³. Le coût total est estimé à 450 à 500 millions d'euros. La Banque Mondiale et la Banque islamique de développement participent au financement.

Les objectifs sont :

- de maintenir un écoulement minimal du fleuve de 120 m³ par seconde
- d'irriguer des terres dans la vallée (10 000 ha d'ici 2018, 45 000 ha à terme)
- de construire une centrale électrique de 130 mégawatts avec un cofinancement de l'AFD.

La construction du barrage entraînera le déplacement d'environ 38 000 personnes et des modifications dans les écosystèmes.

A titre de comparaison, au Mali, l'Office du Niger irrigue 100 000 ha (soit 25 000 exploitations familiales de 4 ha faisant vivre 500 000 personnes). Il est consacré au riz (500 000 tonnes par an), au maraîchage, à l'élevage et à la production de sucre. ■

Louis-Luc Camier



© D.N.K.

Doris Ngandjou Kouyem

Innover et entreprendre : le combat quotidien d'une jeune camerounaise

41 % de la population du continent africain n'a pas 15 ans ! A elle seule cette phrase courte résume parfaitement les angoisses mais aussi les espoirs que suscite l'Afrique. Pour les uns, ce constat tombe comme un couperet qui augure d'un avenir encore bien plus sombre que ne l'est le présent. Pour d'autres, ces 41 % représentent un formidable atout pour un continent qui devrait atteindre son second milliard d'habitants à l'horizon 2050, c'est-à-dire demain. Alors certes, cette jeunesse africaine peut être perçue comme une extraordinaire richesse détentrice d'un potentiel insoupçonné au même titre que le sont les matières premières dont regorgent le sous-sol et le sol de certains pays africains. Mais aussi gros soit le diamant brut ou aussi riche soit le minerai extrait, encore faut-il ensuite que l'Afrique se donne les moyens pour que ses citoyens puissent en profiter pleinement. Or il en va de même

pour sa jeunesse qui ne pourra se transformer en une véritable richesse que si on le lui permet. Etudiante à l'ESSEC au Cameroun, Doris Ngandjou Kouyem, est un bel exemple de cette jeunesse qui se bat inlassablement pour esquisser ce que pourrait être l'Afrique de demain.

La jeune Doris Ngandjou Kouyem devrait avoir aujourd'hui des raisons d'être heureuse. Cette étudiante camerounaise, titulaire de deux licences, l'une de psychologie, l'autre de philosophie, actuellement inscrite en Master au sein de l'ESSEC Cameroun à Douala, dans la filière « politique sociale de l'entreprise », afin de décrocher ce que l'on appelle un Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA), a remporté en effet le Challenge Humanitech'12 le 13 avril dernier avec son projet « Tous contre le Choléra ». « Si je suis née à l'Ouest du Cameroun, j'ai grandi tout près du village de Koza, situé à l'extrême nord du pays, non loin du lac Tchad, une région où le choléra est endémique », explique-t-elle. Dû à la bactérie *Vibrio cholerae*, le choléra est une toxi-infection entérique épidémique contagieuse qui se caractérise par des diarrhées brutales, douloureuses et abondantes. Il peut mener à une sévère déshydratation et à la mort dans plus de la moitié des cas en l'absence de traitement.

Dans les zones endémiques comme il en existe au Cameroun, la prévention du choléra repose pour l'essentiel sur l'application de mesures d'hygiène strictes. Se laver correctement les mains, éviter d'utiliser une serviette collective pour se les sécher, nettoyer et désinfecter tout ce qui a pu être au contact avec la matière fécale, n'utiliser qu'une eau saine et potable, pour la boisson et l'hygiène mais aussi pour le lavage des aliments, autrement dit une eau en bouteille ou une eau bouillie, voire javellisée. Telles sont quelques-unes des règles à suivre au quotidien dans un pays comme le Cameroun. Rappelons que selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), environ un tiers de la population camerounaise n'a pas accès à l'eau potable. Quant aux systèmes d'assainissement collectif, ils sont quasiment absents de ce pays qui compte plus de 20 millions d'habitants répartis sur une superficie de 475 442 km². Dans ces conditions, pas étonnant que le choléra sévisse encore périodiquement dans de nombreuses zones du Cameroun. Ainsi en 2010, ce pays a connu une épidémie qui restera comme l'une des plus sévères de ces dernières décennies. Après s'être déclarée en mai, à la suite de la saison des pluies, elle a sévit plus parti-

culièrement dans la province de l'extrême nord, là où le Cameroun est coincé entre le Nigeria et le Tchad. Plus de 5 600 cas de choléra et près de 400 décès ont alors été enregistrés.

► Un filtre « low cost » baptisé « Tsé-nou »

Dès son plus jeune âge, Doris Ngandjou Kouyem a donc été confrontée au choléra dans cette province de l'extrême nord. D'où ce projet qu'elle a présenté dans le cadre de la 4^{ème} édition d'Humanitech, réalisée avec le soutien d'Orange. Rappelons que ce concours étudiant de l'invention humanitaire, organisé par la Fondation Casques Rouges, présidée par l'ancien ministre Nicole Guedj, est ouvert à l'ensemble des jeunes de la Francophonie. Sélectionnés dès le mois de février, les 16 finalistes se sont donc retrouvés le 13 avril dernier à Paris, face à un jury composé de 12 personnes afin de présenter leur projet. Il y avait là des étudiants de grandes écoles et d'universités de Belgique, de Suisse, du Togo, des quatre coins de la France, mais aussi du Cameroun, même si Doris n'avait pu se rendre à Paris. Mais après tout, qu'importe cet « obstacle supplémentaire » puisque les outils numériques permettent désormais de se jouer des frontières. C'est donc en vidéo conférence, depuis Douala, qu'elle a défendu brillamment son projet de filtre à eau bas coût baptisé « Tsé-nou » dont la simplicité étonne puisqu'il est constitué de deux seaux et de bougies en céramique. « C'est à l'Afrique de se prendre en main pour répondre aux crises humanitaires. Nous ne



© Humanitech, Les Casques Rouges

Filtre à eau low-cost, « Tsé-nou »

devons pas sans cesse attendre l'aide des pays étrangers », a-t-elle déclaré à cette occasion.

Parrainé par Gwenaël Prié, consultant en aide au développement et co-auteur de l'ouvrage *Les voyageurs de l'eau* rédigé lors d'un tour du monde articulé autour des problématiques de l'eau, ce projet « Tous contre le choléra » a donc convaincu le jury, permettant ainsi à l'Afrique d'entrer dans le cercle très fermé des lauréats de ce Challenge Humanitech. L'étudiante camerounaise aurait donc des raisons d'être heureuse puisque les 5 000 euros du prix qu'elle vient de remporter, certes s'ils ne sont pas suffisants pour développer l'ensemble du projet, vont néanmoins permettre d'attirer d'éventuels partenaires afin de pouvoir débiter les premiers tests d'ingénierie du prototype en attendant d'acquiescer à terme une certification pour ce filtre accessible au plus grand nombre. C'est du moins ce que Doris espère. Reste que ce prix n'a pas vraiment suscité l'enthousiasme de la presse locale ni des autorités camerounaises, ce qui est d'autant plus regrettable que le projet « Tous contre le choléra » s'inscrit plus généralement dans une logique humanitaire. « *Nous souhaiterions en effet pouvoir distribuer gratuitement ce filtre aux populations vulnérables et en particulier dans le village de Kosa, où il sera testé après avoir été testé à Douala* », précise-t-elle. D'où une satisfaction en demi-teinte de l'étudiante camerounaise qui n'en est pas à sa première expérience.

► Une jeune femme qui « a la gnaque »

En juillet 2011, en collaboration avec d'autres étudiants de l'ESSEC Cameroun, elle avait déjà remporté un prix national, là encore original, puisqu'il visait à créer 500 emplois pour des jeunes grâce à la culture du « gritz » de maïs¹. « *La plupart des étudiants camerounais ont des difficultés financières pour subvenir à leurs besoins. Aussi certains sont-ils obligés d'arrêter leurs études. Pourtant, certaines opportunités existent et pourraient leur permettre de résoudre leurs difficultés financières en obtenant un emploi éventuel* », résume-t-elle. Parmi ces éventualités, la production du « gritz » de maïs nécessaire à l'activité des sociétés brassicoles camerounaises mais que celles-ci importent pour plus de 60 % de leurs besoins. D'où l'idée de Doris et de ses collègues de cultiver à proximité de l'Université, au pied des montagnes de l'Ouest à Dschang, une dizaine d'hectares de terre noire fertile encore inexploitée et irriguée par les sources, l'objectif étant que des étudiants puissent ainsi y travailler selon leur planning de cours et les exigences des activités agricoles et obtenir alors une source de revenus. Mais là encore, si le projet a été couronné par un prix, le manque de fonds nécessaires à sa réalisation, faute notamment d'une véritable volonté au niveau des autorités camerounaises mais également de partenaires privés, a empêché ce projet original d'aboutir.

Nombreux sont ceux qui auraient déjà jeté l'éponge face à une telle inertie. Mais il suffit d'échanger avec Doris Ngandjou Kouyem pour se rendre compte très rapidement qu'elle est de ces personnes qui « ont la gnaque » et qui s'accrochent. « *Ma démarche vise davantage à interpeller les Africains afin de leur dire que si nous voulons que notre continent puisse s'inscrire dans la mondialisation, avec tous les enjeux et les défis que cela représente, il est*

impératif de réévaluer notre mode de vice et nos comportements et d'essayer de nous approprier les valeurs nécessaires », estime cette « *Bamiléké progressiste* » comme elle se définit en souriant. Un sourire qui en dit long pour cette jeune femme appartenant à une population traditionnelle qui a tendance à croire que les hommes réfléchissent davantage que les femmes. Une soi disant prédisposition totalement mise à mal par la victoire de Doris Ngandjou Kouyem dans un concours face à des équipes du monde entier dirigées par des hommes ! Quel joli pied de nez n'est-ce pas ? Elle a d'ailleurs tenu à dédier sa victoire, certes aux Africains, mais plus particulièrement aux femmes africaines.

► Attention à la fracture numérique en Afrique

L'avenir, le sien ? Doris le voit du côté de l'entreprise, mais davantage pour en créer une, voire plusieurs, avec toujours cette volonté de répondre aux besoins de la population de son pays et, pourquoi pas, de l'Afrique, via le développement de micro-projets. Sans doute y mettra-t-elle aussi un peu de sa fibre humanitaire qu'elle a déjà testé sur le terrain alors qu'elle avait à peine dix-huit ans et travaillait alors dans les rues, au contact d'enfants et d'adolescents difficiles et dans des foyers d'accueil pour des enfants abandonnés. Autant d'expériences qui l'ont armé psychologiquement et moralement pour affronter d'autres challenges derrière lesquels se profilent un même but, développer l'Afrique. « *Je refuse de m'inscrire dans cette logique de l'éternelle mendicité. Cette image n'est pas digne de l'Afrique. C'est la raison pour laquelle je vais continuer de me battre* », lâche cette jeune femme, et notamment contre la fracture numérique bien réelle sur ce continent. « *Il est capital pour les Africains d'être connectés au monde entier et de pouvoir échanger librement. C'est d'autant plus important que les fonds des bibliothèques universitaires sont assez pauvres et que l'achat d'un livre reste un luxe pour la grande majorité des étudiants* », souligne-t-elle. Aussi réfléchit-elle à un autre projet qu'elle a baptisé « Un étudiant, un ordinateur ». Dès son entrée à l'université, un étudiant pourrait ainsi disposer d'un ordinateur personnel, là encore à bas coût, qu'il rembourserait sur plusieurs années. Une expérience identique a déjà été menée au Tchad. « *L'acquisition d'un ordinateur personnel et l'accès à une connexion constituent l'une des clés de notre avenir. Il faut en finir avec ces étudiants qui doivent trouver un cybercafé ouvert pour aller consulter des articles ou certains documents indispensables à leur travail* », déclare Doris dont l'enthousiasme ne faiblit pas, bien au contraire. ■

Jean-François Desessard
Journaliste scientifique

¹ Le maïs moulu par des procédés mécaniques dans les minoteries donne des semoules. Celles-ci sont utilisées pour la fabrication de la bière en complément du malt. La première semoule est appelée « gritz » de maïs.

Contact : Doris Ngandjou kouyem
Courriel : dorisandrea1@yahoo.fr
Twitter : Doris Ngandjou

NDLR : Un nouvel adhérent de la CADE nous a soumis une réflexion sur le problème d'actualité du Mali. Nous sommes heureux de pouvoir vous la présenter ci-après.

Sédentaires et nomades

Réflexions sur le devenir du Mali

De tout temps et dans tous les pays, depuis la plus haute antiquité, il y a eu des oppositions et des guerres entre nomades et sédentaires, entre pasteurs et paysans. La Bible et le Coran racontent que Caïn était éleveur et Abel agriculteur. Et Caïn tua Abel.

Ces guerres ont un principal ressort :

- ↪ Les sédentaires, les paysans ont besoin de permanence, ont besoin de posséder leur terre.
- ↪ Les nomades, les pasteurs ont besoin d'une immensité libre pour y faire paître leur troupeau.

Dans l'esprit de tous et de tout temps, les pasteurs sont des seigneurs, les paysans sont des vilains.

Dans ces guerres, les pasteurs mobiles et affamés gagnent les premières batailles comme Caïn avec Abel. Avec le temps, les sédentaires gagnent les guerres car ils ne peuvent fuir indéfiniment et car les nomades ont besoin des paysans. Esau le nomade vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles récoltées par Jacob l'agriculteur. Ces guerres ont été fréquentes en Afrique sub-saharienne : entre Sénégal et Mauritanie, entre Touareg et Maliens ou Nigériens, entre Peuls et Mossi, entre le Darfour Nord et Sud, entre Hutu et Tutsi etc...

Le pastoralisme trouve des conditions favorables dans les zones semi-désertiques difficiles à cultiver. L'élevage du chameau est adapté aux franges les plus désertiques du Sahel. Mais le pastoralisme est dans ces zones une activité aléatoire car, si la croissance rapide des végétaux en hivernage (ou lors des pluies éparées au Sahara) assure quelques mois par an un croît remarquable des animaux, la longue période de sécheresse rend difficile la survie du bétail.

Lorsque la zone soudanienne était peu peuplée, la culture itinérante avec écobuage des sédentaires de cette zone, réservait une grande partie des ressources fourragères aux nomades en contre saison. Les sédentaires profitaient de la fertilisation de la brousse assurée par les éleveurs. Il y avait une paix relative entre pasteurs et agriculteurs.

Mais l'augmentation rapide de la natalité a entraîné la mise en culture quasi permanente de la zone soudanienne et d'une grande partie du Sahel. Les cultivateurs mettent en culture chaque jour davantage des terres autrefois réservées aux parcours. Tous les vingt ou vingt cinq ans, la population soudanienne double, Cette population affamée cultive tous les ans davantage de superficie. Tous les vingt ou vingt cinq ans, la superficie cultivée fait plus que doubler, car la productivité agricole bouge peu tandis que des sols de plus en plus médiocres sont mis en culture. Il n'y a plus de place dans la zone soudanienne pour les éleveurs en contre saison. Les éleveurs sont forcés de réduire l'importance de leurs troupeaux, car ils ne peuvent plus les nourrir en saison sèche. En saison sèche, ils achètent maintenant la paille du riz irrigué que les paysans brû-

laient autrefois. Les Peuls se sédentarisent. Ils pratiquent un élevage plus intensif. Ils deviennent les bergers des Mossis dont ils gardent le bétail. Les femmes peules créent des mini-laiteries autour des villes.

La vie des peuples nomades est très dure. Il faut sans cesse plier et déplier le camp, charger tout cela et le porter toujours plus loin. Il faut faire boire le bétail au moins tous les deux jours pendant la transhumance. Les bergers ne boivent pas plus que le bétail. Le bétail doit se déplacer, les hommes aussi. Cette vie est trop dure. Au Sud du Sahara, tous les peuples nomades ont leurs esclaves : Haratines chez les Maures, Bella chez les Touaregs, Rimaybé chez les Peuls. Ces esclaves font plus ou moins partie de la famille, mais ce sont des esclaves quand même. La vie des esclaves est la plus dure.

Certains nomades éleveurs, les Touareg principalement, peuvent trouver une activité complémentaire dans le commerce à travers le désert qu'ils connaissent bien. Les objets de ce commerce sont divers, mais le sel, les armes, l'or et les esclaves, ont toujours tenu une grande place dans cette activité. Les nomades savent élever les chameaux, organiser des caravanes, ils savaient aussi piller les caravanes des autres qui ne paieraient pas le tribut au passage. Le commerce transsaharien fut florissant. Il est maintenant limité. Il n'y a plus ni or, ni esclaves, à transporter. Il reste cependant la drogue et les otages. Il y a encore un peu de sel mais presque partout les camions remplacent les caravanes de chameaux. L'élevage du chameau n'est guère rentable. Il y avait aussi le tourisme mais celui-ci suppose la paix.

La civilisation brillante et attachante des grands nomades touareg et peuls est menacée par le manque d'espace que leur laissent les sédentaires. Leur adaptation à l'évolution économique actuelle est très aléatoire.

Dans la zone sahélo-saharienne les éleveurs sont au Nord et sont musulmans, les sédentaires agriculteurs sont au Sud, parfois musulmans mais aussi animistes. Les éleveurs nomades envoient leurs enfants à l'école coranique. La connaissance de l'écriture et du chiffage de l'Arabe leur permet d'être négociants. Mais leur savoir religieux ne suffit pas dans la vie moderne. Ils sont limités à l'élevage, au commerce, aux trafics et à la guerre. L'élevage et le commerce ne sont plus guère rémunérateurs. Ils ne peuvent accéder à certaines fonctions administratives ou techniques.

Les sédentaires du Sud ont généralement envoyé leurs enfants à l'école moderne. Leur savoir leur permet d'avoir accès à de nombreuses fonctions ou emplois actuels. L'école est pour eux une garantie d'indépendance vis-à-vis des nomades autrefois dominants.

Il y a bien des différences entre les divers nomades : les Maures et les Touareg sont d'origine berbère. Ils sont très arabisés chez les Maures, très indépendants chez les Toua-

reg et Tamasheq. Le statut de la femme est particulier chez les Maures, les Touareg et les Peuls. Les femmes sont respectées, elles choisissent souvent leur mari et il n'y a que rarement de la polygamie. Les femmes peules sont des princesses ! Elles ne piochent pas.

Les sociétés nomades ont des valeurs, un certain goût de l'apparat et de la noblesse qui les distingue aussi des agriculteurs plus modestes.

Les stupides frontières issues de la colonisation ne facilitent pas les choses. Mais l'Afrique est ainsi faite qu'il n'y a guère de frontières « naturelles », « géographiques ». Les peuples africains sont répartis de telle manière que des frontières ethniques ne pourraient exister. Il y a des Touareg de la Lybie à la Mauritanie, des Peuls du Cameroun au Sénégal en passant par la Guinée, des Mandingues du Mali à la Casamance et à la Guinée.

Revenons au Mali : Les populations du Nord sont à l'origine Touareg. Beaucoup sont allés faire la guerre chez Kadhafi. Ils étaient partis parce que leur activité traditionnelle périssait. Ils étaient allés aussi en Lybie comme chauffeurs et divers emplois qui ont été supprimés par la guerre. Ils ne pourront que difficilement retourner en Lybie car ils ont été compromis avec le régime Kadhafi.

La population du Nord était constituée aussi de gens du Sud du Mali, venus dans le Nord pour fuir la pression démographique intense du Sud et pour occuper les métiers

qui n'intéressent pas les Touareg, notamment les cultures de décrue et la culture irriguée au long du Niger. Cette fraction importante de la population est en fuite très générale vers le Sud Mali, mais aussi vers le Sud Niger et le Burkina Faso. Ils seraient des centaines de milliers !

Sur ce constat, on pourrait espérer qu'une organisation confédérale du Mali pourrait permettre à nouveau une cohabitation sereine entre éleveurs et agriculteurs. Les Touareg pourraient développer leur activité dans le transport et le tourisme. Les agriculteurs du Sud reviendraient aux bords du Niger. Mais ces activités ne suffiront sans doute pas pour faire vivre ces deux populations toujours plus nombreuses.

A l'avenir, la capture de l'énergie solaire et la recherche pétrolière apporteront sans doute des emplois mais ce sera dans une ou deux générations.

Et puis, il y a l'AQMI ! Mais on peut penser que les Touareg, jaloux de leur indépendance retrouvée ne se laisseront pas faire. Leurs coutumes sont en opposition avec la *charia* des intégristes sur bien des points. Ce sont des guerriers redoutables. Ils ne se laisseront pas dominer par l'AQMI.

Et puis, on ne sait quel sera le jeu de l'Algérie dans tout cela !■

Jacques de Boissezon

Malawi. La deuxième femme chef d'Etat en Afrique est une Malawite

Il est des pays que les médias ne mentionnent pas souvent, sauf si l'extraordinaire s'y produit : tel est le cas du Malawi, pays enclavé d'Afrique de l'Est, entre la Tanzanie au Nord-Est, le Mozambique à l'Est et au Sud, la Zambie à l'Ouest.

Très petit pays en comparaison aux autres pays de la région, cet ancien protectorat britannique (en 1891) devenu indépendant en 1964, a en effet, défrayé la chronique depuis le 07 avril dernier, avec l'arrivée d'une femme, en la personne de Joyce Banda, à la tête de son Etat.

Agée de 62 ans, éduquée en Italie, cette mère de trois enfants, reconnue pour ses nombreux combats féministes qu'elle a concrétisés par la création de la Fondation Joyce Banda qui promeut l'émancipation des femmes par l'éducation des filles, s'est aussi illustrée par la carrière politique qu'elle a pu mener depuis plus d'une dizaine d'années. De 2004 à 2006, elle fut ministre des Femmes et de l'Enfance, puis ministre des Affaires étrangères de 2006 à 2009, date à laquelle elle devient la première femme à occuper le poste de Vice-présidente au côté du Président Bingu wa Matharika, qui est donc décédé brutalement. Les proches de ce dernier ont multiplié les manœuvres en coulisses pour écarter Joyce Banda du poste présidentiel qui lui revenait, conformément à la Constitution. Femme de conviction, volontaire et rigoureuse, elle bénéficie aujourd'hui d'une popularité incontestable auprès de la majorité de la population malawite. Cependant, jusqu'aux élections présidentielles de 2014, Joyce Banda aura de nombreux défis à relever, et ceci sur tous les plans : dans un premier

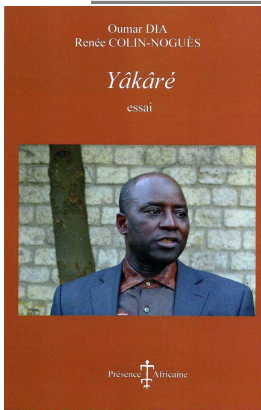
temps, elle devra consolider ses soutiens politiques dans un contexte encore marqué par la corruption au plus haut niveau de l'Etat ; par ailleurs, l'unité nationale du Malawi est sans cesse menacée par une fragmentation des partis politiques nourrie par des divisions régionales et « ethniques ». L'économie du pays est exsangue, l'aide internationale est gelée depuis 2011, en raison des dérives autoritaires du régime, alors que les trois quarts de la population (estimée à 16 millions) vivent en-dessous du seuil de pauvreté ; pour l'IDH, le Malawi est classé 164ème sur 177 pays, le revenu par habitant y est de 596 \$ (20 000 \$ pour la France).

Pour autant, l'optimisme insufflé par l'arrivée de Joyce Banda à la présidence ne s'en trouve pas terni dans l'immédiat, et les pays donateurs comme les investisseurs étrangers ont commencé à lui apporter leur soutien.

Deuxième femme africaine à veiller à la destinée de son pays après Ellen Johnson Sirleaf au Liberia, Joyce Banda représente surtout aujourd'hui une symbolique forte pour tout le continent africain qui écrit aussi son avenir avec la place accordée aux femmes dans les plus hautes sphères du pouvoir et des responsabilités.■

Claudie Lasserre-Rasoazanamanana

Photo © <http://africnaone.com/?p=3464>



PARUTION

Oumar Dia et Renée
Colin-Noguès

Yâkâré

Pour une communauté
migrante ouverte et fraternelle

Editions Présence Africaine,
mai 2012, 288 pages.

Document autobiographique

Préface de Mamadou Dia - Introduction
de Roland Colin.

Ce livre publié chez Maspero en 1982 et repris par
Présence Africaine Éditions en 2012 est l'autobiogra-
phie d'Oumar Dia.

Aujourd'hui âgé de 58 ans, Oumar Dia, né sur les rives
du fleuve Sénégal vit en France depuis 1973.

Il a confié le récit de sa vie à Renée Colin-Noguès qui
l'a fidèlement retranscrit. Ce récit qui date de plus de
trente ans n'a rien perdu de sa force, de son actualité.
Ce qui est frappant dans ce texte, c'est la lucidité du
narrateur tant à l'égard des travers de sa société que
des failles de la société d'accueil. Les problèmes sont
abordés sans hargne ni mesquinerie, avec courage et
dignité.

Yâkâré peut intéresser tout homme en quête de paix, de
développement social et personnel.

L'épilogue, rédigé vingt-cinq ans plus tard, confirme la
maturation d'un homme de bon sens et la valeur exem-
plaire de son récit. ■

F. B.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade,
Roland Portella, Secrétaire générale : Claudie Lasserre

Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Michel Levallois,
Philippe Mathieu, Jean Roch, Denyse de Saivre,
Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Ont collaboré à ce numéro : Jaques de Boissezon,
Louis-Luc Camier, Jean-François Desessard
et Claudie Lasserre-Rasoazanamanana.

Iconographie, mise en page et maquette :
Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : Julien Gungui et CADE

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.
Tél.: 01 43 48 14 67

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X



Agenda de la Cade



Rencontres-débats
de 18 h 00 à 20h 00

- **Lundi 4 juin 2012** : conférence-débat exceptionnelle
« L'Afrique au risque de son union » avec **Jean PING**,
Président de l'Union Africaine.
Animation : Anne-Cécile Robert, journaliste au
Monde diplomatique
Académie Diplomatique Internationale - ADI,
4 bis, avenue Hoche Paris 8ème. **Inscription obligatoire.**

- **Mercredi 13 juin 2012** : « *L'actualité du savoir et du savoir-
faire africain* », troisième rencontre-débat du Cycle II -
« Production du savoir et du savoir faire », à l'ENA.
Intervenants : **Elysée Coulibaly**, docteur de l'Université Paris
1 Panthéon-Sorbonne, spécialisé en archéologie et histoire des
techniques, membre du laboratoire *Recherches sur l'Afrique*,
UMR7041, ArScAn, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
président de la *Société des Africanistes* et **Marie-Joséphine
Grojean**, membre de l'Académie de l'eau, présidente de
l'association *L'eau et la vie en Méditerranée*, réalisatrice du
film *Les gens du fleuve (Mali, Mauritanie, Sénégal)* - Unesco/
France 2, chercheuse en pédagogie interculturelle.

Animateur : **Dominique Gentil**, Socio-économiste.

Inscription conseillée à travers le formulaire d'inscription du site
de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>

Partenariat avec le CRDP
de Rouen et l'Université du Havre



« **L'Afrique en mouvement** »

Vous pouvez télécharger l'intégralité des fiches pédagogiques
réalisées à partir des 12 conférences données à l'Université du
Havre dans le cadre « *L'Afrique en mouvement* » sur les sites
ci-dessous :

CDDP de Seine-Martime : <http://www.cndp.fr/crdp-rouen/index.php/ressources-documentaires-cddp76/afrique-en-mouvement>

CADE : <http://www.afrique-demain.org/afrique-en-mouvement>

Abonnement à La Lettre de la CADE :

NomPrénom.....

Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, col-
lectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Asso-
ciation, comprenant l'abonnement : 55 €
Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non
commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne
pas modifier le texte.